



UTILISATION DE LA SALLE

André Malraux

DEMANDE DE RÉSERVATION

- La demande doit obligatoirement être présentée par la **personne organisant la manifestation**.
- Toutes les rubriques doivent être complétées, faute de quoi la demande ne pourra pas être prise en compte.
- Les demandes sont traitées selon leur ordre de réception en mairie de Jarrie.
- Le demandeur doit impérativement prendre connaissance du règlement avant de déposer une demande.



UTILISATION DE LA SALLE

André Malraux

DEMANDE DE RÉSERVATION

- La demande doit obligatoirement être présentée par la **personne organisant la manifestation**.
- Toutes les rubriques doivent être complétées, faute de quoi la demande ne pourra pas être prise en compte.
- Les demandes sont traitées selon leur ordre de réception en mairie de Jarrie.
- Le demandeur doit impérativement prendre connaissance du règlement avant de déposer une demande.

